

Concours MP-PC, session 2010
Épreuve écrite de grec ancien
Durée : 2 heures
Membre du jury : David-Artur Daix

Le sujet proposé cette année était un court extrait (quatre-vingt-deux mots) du *Sur le meurtre d'Ératosthène* de Lysias (§ 32). La brièveté du texte tient compte à la fois de la durée de l'épreuve et du niveau des candidats en grec. Parfaitement classique, ce sujet comportait en outre un chapeau résumant l'idée centrale du passage.

Le texte ne présentait guère de difficultés morphologiques ni syntaxiques. La première phrase était éclairée de près par le chapeau et, même si certains candidats n'en ont manifestement pas bien saisi la construction, son sens en revanche n'a échappé à aucun d'entre eux. Tout le texte est construit autour de l'opposition entre violeurs d'une part et séducteurs d'autre part, comme en témoignent les nombreuses parataxes. La notion d'amende « doublée » pour les violeurs n'a pas été comprise : le viol est grave et la peine est majorée, mais ce n'est pas la mort que l'on réserve aux séducteurs. La suite de la construction n'a généralement pas été bien saisie. Le participe ἡγούμενος, qui se rapporte toujours au législateur, entraîne un discours indirect bâti autour de deux infinitives qui distinguent une nouvelle fois entre violeurs et séducteurs, ces derniers faisant l'objet pour finir d'un développement sous la forme d'une consécutive introduite par le couple οὕτως... ὥστε. Si les séducteurs sont jugés si dangereux, c'est que les femmes des autres deviennent plus éprises d'eux que de leurs propres maris, que les maisons se retrouvent tout entières sous leur emprise et que l'on ne sait plus si les enfants sont légitimes ou non. Enfin, la toute dernière phrase, bien que brève, a beaucoup gêné les candidats, qu'ils aient mal analysé le participe substantivé ὁ τὸν νόμον τιθείς ou mal distingué l'objet de ἐποίησε, τὴν ζημίαν (avec article), de son attribut θάνατον (sans article).

Cinq candidats ont composé cette année pour le concours MP, aucun pour le PC. Il est difficile de former une appréciation d'ensemble devant si peu de copies, mais les résultats sont plutôt décevants.

En effet, cette année, les deux meilleures copies, tout en étant louables, ne sont pas pour autant excellentes. Nous leur avons accordé les notes de 14/20 et 12/20. Les trois autres copies étaient bien plus médiocres et nous les avons classées en leur attribuant 04, 06 et 07/20.

En conclusion, il convient d'insister encore une fois sur le fait que les textes proposés dans cette épreuve forment un tout cohérent, bien décrit par le titre qui leur est donné, et sont assez courts pour permettre en deux heures une analyse rigoureuse tant des formes que des phrases.